

COMPIÈGNE

NOTRE VILLE



Septembre 2022 - N°407

Votre information municipale

www.compiègne.fr

RURALITÉ

EN

DANS LES HAUTS DE FRANCE

FÊTE



**3&4
SEPT.
2022**

PARC DU
CHATEAU DE
COMPIÈGNE

Pages 8-9

Culture

**Les bibliothèques
transforment leurs accueils**

Page 5



Aménagement

**Le mobilier urbain
se renouvelle**

Page 7



Événement

**Fête des associations
Samedi 10 septembre**

Page 16



Rentrée scolaire : accueillir tous les enfants, une priorité !

Cet été n'a pas échappé à la règle. La période estivale a été mise à profit par la Ville de Compiègne pour entretenir et rénover les écoles élémentaires et maternelles et lieux d'accueil des enfants afin que, dès septembre, tout soit prêt pour une rentrée réussie.

Mais la volonté de la Ville est aussi de faire le maximum pour que chaque enfant puisse être scolarisé dans les meilleures conditions.



L'accueil des enfants en situation de handicap

À Compiègne, la prise en compte du handicap au sein des établissements scolaires de la Ville de Compiègne est une priorité. Les enfants en situation de handicap sont soit accueillis en cycle ordinaire avec l'assistance d'un accompagnant et dans le cadre d'un **Projet d'accueil Individualisé** qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité, soit au sein d'**Unités locales d'inclusion scolaire (ULIS)**.

Cinq écoles élémentaires accueillent actuellement des ULIS, dispositifs qui permettent aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'une organisation pédagogique et d'enseignements adaptés à leurs besoins, ainsi que de la mise en œuvre de projets personnalisés de scolarisation. Les élèves orientés en ULIS par la Maison départementale des personnes handicapées, sont des enfants pour lesquels une scolarisation en classe ordinaire ne serait pas bénéfique, malgré les aménagements et adaptations pédagogiques.

« *Que ce soit en cycle ordinaire ou en ULIS, la Ville de Compiègne prend en considération les différents handicaps (handicap moteur, déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique, troubles du comportement ou troubles dys (dyslexie, dyscalculie, dysphasie, dyspraxie,...). Notre volonté est de faciliter la scolarité et le quotidien des enfants et des familles par des aménagements adaptés des locaux notamment* » souligne l'élue.

« *Nous favorisons aussi les partenariats avec l'Education nationale et les Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) constitués d'équipes pluridisciplinaires, ou encore avec des associations* ». La Ville facilite

leur action, qui vise à apporter un soutien spécialisé aux enfants handicapés dans leur milieu de vie et d'éducation au sein des écoles.

Une Unité d'Enseignement en Maternelle à l'école Fosse à courrier

À la rentrée, une première Unité d'Enseignement en Maternelle (UEMA) **pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme**, ouvrira à l'école maternelle Fosse à courrier pour accueillir les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Le choix s'est porté sur l'école maternelle Fosse à courrier car cet établissement possède notamment un parking intérieur où les taxis peuvent stationner. Les élèves de l'UEMA pourront également bénéficier de la cantine sur place.

Le matériel pédagogique spécifique et les aménagements amovibles (mobilier, cloisons mobiles,...) ont été fournis par l'association France Handicap.

La Ville de Compiègne a de son côté effectué des travaux au sein de l'école pour pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions : réfection des peintures dans des couleurs neutres, pose d'un revêtement de sol souple aux tons neutres, insonorisation des lieux ont été réalisées durant l'été dans les deux classes communicantes désormais dédiées à l'UEMA. Aménagement de la salle de motricité, création d'un nouveau bureau mais aussi travaux d'accessibilité avec la mise en place d'une rampe d'accès à la cantine, la pose d'une main courante et d'une signalétique dans l'escalier, ont également été effectués.

Coût des travaux : 52 000 €.

“

Chaque année, de nouveaux dispositifs voient le jour pour que les enfants, quels que soient leurs besoins, puissent être accueillis au sein de nos structures, en milieu scolaire ordinaire, dans des unités spécifiques, mais aussi dans les lieux de restauration avec à leur disposition des locaux adaptés, des salles de soins, ou encore un accompagnement personnalisé. ”



Sophie SCHWARZ

1^{ère} adjointe au maire déléguée à l'enseignement, à la réussite éducative et à la parentalité.

Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines

Pour la troisième année, en plus de proposer un repas végétarien par semaine, les repas servis dans les cantines de la ville de Compiègne sont composés a minima de 50 % de produits sous Signe de Qualité et d'Origine (labels, AOC, AOP, MSC...) dont 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Pour accompagner cette démarche, dès la rentrée, des campagnes d'évaluation du gaspillage alimentaire sur les sites de restauration, ainsi que des actions de sensibilisation du personnel et des enfants vont être menées, notamment avec l'installation de plusieurs gâchis-mètres du pain. L'objectif est d'accompagner les enfants sur l'éducation alimentaire et de mettre en place des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire.





Une rentrée sous le signe de la culture et du sport !

Notre municipalité fait de l'action culturelle une priorité ! Nos deux théâtres le montrent, avec une programmation à la fois exigeante et tournée vers tous les publics.

N'oublions pas que le théâtre impérial est la seule scène lyrique entre Paris et Lille, et que l'éducation musicale ne cesse de progresser. La musique classique demeure une référence incontournable, sans exclure les autres styles ou modes d'expression de notre temps.

La mise en valeur de notre patrimoine conjuguera les nouvelles technologies et la connaissance du passé, grâce au centre d'immersion historique du musée Vivanel.

La Ville gère et développe quatre musées. Chacun s'adresse aux visiteurs et aux publics scolaires. 2023 sera la première année de concrétisation du nouveau musée de la Figurine historique, au cœur du nouveau quartier de l'École d'état-major, qui est l'une de nos fiertés.

Quant aux sports, écoles de volonté où l'on apprend l'esprit d'équipe et le dépassement de soi, il se conjugue dans toutes les disciplines. Dans le contexte des J.O. de Paris en 2024, nous avons fait un effort exceptionnel d'investissement, qui est un encouragement pour les clubs et qui débouche sur des équipements durables et de grande qualité.

Le forum annuel des associations est l'occasion la meilleure pour prendre une vue globale de la vie compiégnoise, sans cesse plus animée, dans une ville attachée à son centre mais qui ne néglige aucun de ses quartiers.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC



1 Le nouveau Parc de loisirs des bords de l'Oise, réalisé dans le cadre de l'ANRU II, a ouvert ses portes début juillet. City-stade, agrès, tennis de table, jeux pour enfants, toboggan tubulaire, tables et barbecues y ont été installés pour le plus grand plaisir des familles.

2 La nouvelle voie desservant la chaufferie biomasse au Clos des Roses, a été baptisée « Allée Michel Souplet 1929-2020 », en hommage à celui qui fut sénateur de l'Oise et fondateur de l'Association européenne pour la promotion de la biomasse, aujourd'hui Bioenergy Europe.

3 Le Festival Branche et ciné, organisé par l'ONF, a rassemblé au carrefour du Point du Jour en forêt près de 200 spectateurs venus assister à la projection en plein air du film « Max et les Maximonstres ».

4 Un hommage a été rendu aux porte-drapeaux de Compiègne et de l'ARC, avant le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet à l'Hippodrome.

5 Compiègne-Plage, Quartiers d'été, Terre de Jeux, Été des Jeunes, stages multisports et animations culturelles ont réjoui petits et grands pendant l'été.

6 DJ, artistes et groupes musicaux se sont produits durant tout l'été en centre-ville.

7 Le Festival des Forêts a fêté ses 30 ans avec une programmation pour le moins exceptionnelle !



Sommaire

- RENTÉE SCOLAIRE 2
- ÉDITORIAL 3
- CULTURE 5
- AMÉNAGEMENT URBAIN 7
- DOSSIER : RURALITÉ EN FÊTE 8-9
- JEUNESSE 11
- EXPRESSION LIBRE 13
- ACTUALITÉ 14
- VIE PRATIQUE 15
- ÉVÉNEMENT..... 16

Rendre la lecture de nos publications accessible à tous !

La Ville de Compiègne a décidé, avec le concours de l'association Trans-doc, d'insérer un QR code audio sur l'ensemble de ses publications, pour permettre aux personnes déficientes visuelles, dyslexiques, ou illettrées, d'accéder plus facilement à l'information.

L'association Trans-doc se charge avec ses bénévoles d'enregistrer les textes de chaque nouvelle publication de la Ville de Compiègne. Un véritable plus pour les personnes ayant un handicap qui peuvent ainsi se tenir informées de l'actualité compiégnoise !



“Allô, Monsieur le Maire...”
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le maire au téléphone, le **lundi 19 septembre entre 8h30 et 9h30.**

Retrouvez toute l'actualité du Compiégnois "en images" sur :
www.agglo-compiegne.fr

Suivez-nous sur :
Compiègne et son agglomération

LITSALONS

CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE



Mettez-vous à l'aise pour la rentrée...



LITERIE FIXE
LITERIE ELECTRIQUE
LITS GIGOGNE
TÊTES DE LITS - MATELAS

Venez comparer avant d'acheter !

Livraison et débarras de votre ancienne literie.
Grand choix de soutien et d'accueil.
Devis à domicile sur demande.

03 44 20 62 62

1, rue Notre-Dame de Bon Secours
60200 COMPIÈGNE (centre-ville)
Parking VINCI rue de Bouvine à proximité.

Babychou Services

Une autre idée de la garde à la maison !



Un babysitting régulier qui assure côté sécurité, je prends !

**SORTIE D'ÉCOLE OU DE CRÈCHE . GARDE À TEMPS PARTIEL . PLANNING VARIABLE ET HORAIRE DÉCALÉ
BABY-SITTING OCCASIONNEL**

39 rue Notre Dame de Bon Secours 60200 Compiègne
09.86.11.23.39

*valable du 25/08/2022 au 30/09/2022 sur la commune de Compiègne et sans obligation de contrat

bio'margny

Membre du groupement les Comptoirs de la Bio

**UN RAYON À -20%
TOUS LES JOURS,
TOUTE L'ANNÉE.**

NOUVEAU MAGASIN BIO

VOTRE SPÉCIALISTE BIO SUR 600 M²

**À MARGNY-LES
COMPIÈGNE**

**LE BIO ACCESSIBLE À
TOUS AU PRIX JUSTE !**

bio'margny

Membre d'un groupement de magasins indépendants

Accès via le parking de l'Intermarché MARGNY

Horaires :
Du lundi au samedi
de 9h à 19h30

Click & Collect



CONSEILS AVISÉS | CHOIX INCOMPARABLE | QUALITÉ GARANTIE | PRIX JUSTES

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

Les GRANDS JOURS!

Promotions exclusives sur les literies de grandes marques



du 17/09 au 15/10/2022

Grand Litier

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

Les bibliothèques transforment leurs accueils

C'était le grand chantier de l'année pour les Bibliothèques municipales ! Engagées dans une démarche d'amélioration du service aux habitants, les Bibliothèques se sont dotées cet été de bornes en libre-service et ont transformé leurs accueils.



Aménagement des accueils des bibliothèques Mourichon et Saint-Cornelle. © Coeclip - Claire Delemarre

« Il s'agissait à la fois de faciliter la vie des utilisateurs et de transformer le rôle des bibliothécaires » explique Antoine Torrens le directeur des Bibliothèques. « La mise en place de bornes de libre-service simples d'utilisation permet aux usagers d'emprunter et de rendre des documents de manière autonome et confidentielle. Cela permet aussi de libérer les bibliothécaires des tâches mécaniques pour leur permettre d'être plus présents pour le public dans les espaces. Pour cela, nous avons repensé les espaces d'accueil pour les rendre plus agréables. Par exemple, les anciennes banques d'accueil à Saint-Cornelle et Jacques-Mourichon marquaient une séparation entre le public et les lecteurs. Avec le nouveau mobilier moins imposant, les bibliothécaires seront plus disponibles pour accompagner et conseiller les lecteurs dans les différents espaces et ils pourront aussi les accueillir au calme lors de l'inscription ou pour une recherche un peu compliquée ».

Rendre vos documents durant les heures de fermeture

Dernière nouveauté qui satisfera celles et ceux qui ne sont pas disponibles aux heures d'ouverture des Bibliothèques : il sera désormais possible de rendre ses documents durant les heures de fermeture. « Ce service était très demandé depuis des années » poursuit Antoine Torrens.

« Les lecteurs auront la possibilité de rendre leurs documents grâce à une boîte de retour accessible depuis la façade de la bibliothèque Jacques-Mourichon. Les documents des bibliothèques Saint-Cornelle et Bellicart pourront également être rendus de cette façon ».

Bornes en libre-service

Mode d'emploi

- Le prêt se fait obligatoirement à l'aide de votre carte de lecteur, qui ne change pas, ou de sa photo sur votre téléphone.
- Vous passez vous-même vos documents en retour et en prêt sur les bornes en libre-service.
- Un signal à l'écran vous informe si le document que vous rendez est réservé par un autre lecteur. Dans ce cas, remettez-le à un bibliothécaire.
- Vous pouvez récupérer les documents que vous avez réservés directement dans l'étagère des réservations.
- Vous pouvez imprimer un ticket récapitulatif de vos prêts en cours.
- Des bibliothécaires et des médiateurs sont présents pour vous accompagner à tout moment !



Les Bibliothèques de Compiègne, c'est :

- 90 000 documents à emprunter (DVD et séries, mangas et BD, romans et romans policiers, albums pour enfants, revues, livres audio, etc.)
- Des livres numériques et des ressources de formation en ligne
- Des collections enrichies de nouveautés en permanence
- Gratuit pour les moins de 26 ans
- Abonnement annuel :
 - 10 € pour les Compiégnois
 - 20 € pour les non Compiégnois

« Avec la surface gagnée au sol nous proposons un lieu plus convivial à Saint-Cornelle. Un canapé, une table basse, la vue sur la fontaine place du Change donneront l'occasion aux lecteurs de lire ou de se donner rendez-vous dans le hall d'accueil. À Jacques-Mourichon, des couleurs plus claires et un nouveau revêtement de sol rendront l'accueil beaucoup plus agréable. »



Arielle FRANÇOIS

Adjointe au maire déléguée à l'action culturelle.

Musée Antoine Vivenel

FERMETURE JUSQU'AU PRINTEMPS 2023

Le musée Antoine Vivenel sera fermé jusqu'au printemps 2023 pour des travaux qui permettront la création de nouveaux services : une nouvelle salle multimédia sur l'histoire de la Ville de Compiègne, ainsi qu'une rénovation de l'accueil qui se fera désormais par le parc Songeons avec un accès pour personnes à mobilité réduite.

Ces travaux de grande ampleur s'inscrivent dans la dynamique amorcée depuis 2016 qui vise à la rénovation progressive et régulière du parcours d'exposition permanente du musée Antoine Vivenel : une présentation plus dynamique pour répondre aux nouvelles attentes des visiteurs des musées et aussi pour mieux valoriser les collections exceptionnelles de nos musées municipaux.

C'est une volonté forte affichée pour nos musées avec également le projet d'un nouveau musée de la Figurine historique sur le site de l'ancienne école d'État-Major, qui se poursuit et se précise.

Enfin, un espace mémoriel dédié à l'histoire militaire de la Ville de Compiègne va prendre ses quartiers au Pavillon du Corps de Garde. Il sera inauguré en novembre prochain.

Pendant la période de fermeture du musée Antoine Vivenel, les autres musées (salle des expositions temporaires du Centre Antoine Vivenel, musée du Cloître Saint-Cornelle et musée de la Figurine historique) continuent de vous accueillir et de vous proposer des animations.



À compter du printemps 2023, l'accueil du musée Antoine Vivenel se fera par le parc Songeons.

Toute l'actualité des musées : www.musees-compiegne.fr et sur facebook **Les Musées de Compiègne**

biocoop

Compiègne - Mercières

Du 05/09 au 17/09

20%

de remise sur
tout le magasin

sous forme de bons d'achat

UTILISABLES SUR
TOUT LE MAGASIN
du 19/09 au 15/10

Du 05/09 au 17/09 : 20% de remise sous forme de bon d'achat valable sur tout le magasin
Du 19/09 au 15/10: Aucun rendu monnaie ne sera effectué sur le montant de la remise

**Proche d'Action et de Lidl
A côté de Picard**

ZAC de Mercières
3, rue Gaspard Monge
Tel : 03 44 40 32 64

Horaires:
Du Lundi au Samedi
de 9H à 19H30
sans interruption

NOUVEAU SERVICE

7j/7 • Midi & soir

**Portage de repas
à domicile**

l'aide à domicile
ADHAP

Menus
savoureux,
sains et
complets :



- Potage + Entrée
 - + Plat garni + dessert
- 2 MENUS AU CHOIX**
- Menus pauvres en sel et sucre selon besoins

7,65€*

par jour

SI!
services à
la personne

COMMUNES DESSERVIES :

Compiègne, Lacroix-Saint-Ouen,
Le Meux, Jonquières, Armancourt,
Jaux, Margny-les-Compiègne,
Venette, Clairoix, Choisy-au-Bac

Livraison
du lundi au
vendredi

-50%
DE RÉDUCTION
OU CRÉDIT
D'IMPÔTS*

*7,65€ par jour après réduction d'impôt.
Prix avant crédit d'impôt : 10€/jour. Le crédit d'impôt est valable sur la livraison uniquement.

ADHAP COMPIEGNE - 149 rue de Paris

Appelez-nous au 03 44 36 72 96

C'est la rentrée !

chez + de **450**
COMMERCES
COMPIÈGNE
CENTRE-VILLE

ARC
AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE
COMPIÈGNE

VILLE DE
COMPIÈGNE

FACC
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
COMMERCIALES DE COMPIÈGNE

COMPIÈGNE
3V
LES JUMES DE PARIS

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

Le mobilier urbain se renouvelle

Le mobilier urbain d'affichage publicitaire et d'information a fait l'objet d'une vaste opération de renouvellement sur notre territoire depuis le printemps dernier, dans le cadre d'un nouveau contrat passé avec la société Védiaud.

La nouvelle concession mise en place pour quinze ans comprend la mise à disposition, l'entretien, l'exploitation de mobiliers urbains ainsi que la fourniture de services associés. En contrepartie, l'ARC et la Ville autorisent la société Védiaud à assurer une exploitation publicitaire sur ces mobiliers.

Abribus, colonnes d'affichage, planimètres, journaux d'information électroniques, mais aussi sanitaires sont concernés. Des équipements plus modernes et connectés mais aussi plus écologiques et respectueux de l'environnement ont ainsi été installés sur notre territoire.

Abris-voyeurs

121 abris au total ont été remplacés et munis d'une borne de propreté : 94 à Compiègne ; 27 dans les zones d'activités communautaires de l'ARC.



Certains bénéficient d'équipements spécifiques :

- 18 abribus sont équipés d'un port USB
- 17 abribus sont équipés de panneaux photovoltaïques
- 13 abribus sont anti-vandalisme
- 8 abribus sont dotés d'écrans numériques, pour la diffusion des publicités et de messages institutionnels

La Ville de Compiègne a parallèlement réalisé des aménagements aux arrêts Stalingrad, Robida (en direction de la gare) et Port à bateaux, pour la mise aux normes de l'accessibilité PMR. De son côté, l'ARC a mis aux normes l'arrêt Ziquodrome.

Planimètres

- 57 planimètres de 2m² ont été installés : 52 à Compiègne, 5 dans les zones d'activités communautaires de l'ARC

Colonnes d'affichage

- 3 colonnes existantes ont été remplacées :
 - en bas de la rue Solferino/ Pont Louis XV ;
 - au Carré de la Victoire ;
 - à l'Espace Jean Legendre
- 1 colonne a été déplacée à proximité du nouveau Centre commercial Intermarché.



Journaux d'information électroniques

- 3 journaux d'information électroniques ont été remplacés :
 - Place de la gare ;
 - Rue Saint-Corneille ;
 - Rue Solferino ;
 - Un nouvel équipement a vu le jour rue de l'Oise, à la sortie du Pont Neuf.

Sanitaires

Le sanitaire situé place Saint-Jacques a été remplacé par un nouvel équipement aux normes d'accessibilité PMR. Son accès est désormais gratuit pour les usagers. Un second sanitaire sera installé prochainement cours Guynemer.

5 nouvelles bornes de recharge électrique sur notre territoire

La Ville de Compiègne a proposé au Syndicat d'énergie de l'Oise, 5 sites d'installation de bornes de recharge électrique, qui en étudie actuellement la faisabilité. D'ici la fin du premier semestre 2023, ces bornes viendront s'ajouter aux trois bornes doubles déjà installées sur notre territoire, à la gare, rue de l'Écu et place de l'Ancien hôpital.

Les sites proposés pour l'implantation de ces nouvelles bornes sont les suivants :

- École d'état-major
- Cours Guynemer, près du bâtiment Pompe à feu
- Place Saint-Antoine
- Rue de l'Oise, à proximité du Pont neuf
- Rue Kœnig.

Chaque site sera équipé d'une borne double, ce qui permet de recharger deux voitures simultanément. Cette opération d'un montant de 60 000 € H.T. devrait être financée à hauteur de 25% par le Syndicat d'énergie de l'Oise, 50% par le Département de l'Oise, et 25% par la Ville.

À savoir :

Les places de stationnement matérialisées au sol qui correspondent aux emplacements des bornes doubles installées sur notre territoire, sont réservées pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, et sont gratuites.

La durée de stationnement des véhicules sur ces emplacements est cependant limitée à 6 heures maximum durant le temps de charge et à 1 heure après la charge

totale. Passé ce délai, les véhicules en infraction peuvent faire l'objet d'une verbalisation de 35 € et d'une mise en fourrière aux frais du propriétaire. L'utilisateur est donc tenu d'afficher derrière le pare-brise de son véhicule un disque européen de stationnement faisant apparaître l'heure d'arrivée.

Comment ça fonctionne ?

Les bornes sont simples d'utilisation.

1 - Je m'identifie :

- soit avec le badge Mouv'Oise à commander sur : www.mouv-oise.fr (prix du badge : 5 €)
- soit avec mon smartphone via l'application mobile Mouv'Oise, téléchargeable dans l'App Store ou disponible sur Google Play.

2 - J'ouvre la trappe sur le côté de la borne et je me branche.

10 minutes de charge = en moyenne 25 km d'autonomie

3 - J'arrête la charge grâce à mon badge ou mon smartphone.

J'ouvre la trappe, je débranche et je referme la trappe.

Assistance téléphonique 7j7 - 24h/24 : 03 10 00 24 23

Tarifs de chargement incluant le stationnement

Facturation selon le temps de charge et l'énergie délivrée :

- Abonné Mouv'Oise : 0,5 centime d'€/minute + 0,13 €/kWh
- Non abonné : 1 centime d'€/minute + 0,16 €/kWh

Plus d'informations sur : www.mouv-oise.fr





**3&4
SEPT.
2022**

PARC DU
CHATEAU DE
COMPIÈGNE

RURALITÉ

EN  **DANS LES
HAUTS DE
FRANCE**

FÊTE

**ENTRÉE
GRATUITE**



Le parc du Château de Compiègne sera de nouveau au cœur de cet événement régional qui rassemblera à coup sûr les passionnés de chasse, mais aussi les amateurs de nature et de produits du terroir. De nombreuses animations et démonstrations seront au programme avec, en point d'orgue, le spectacle proposé par Mario Luraschi et son équipe.

Portée par la Fédération régionale des chasseurs des Hauts-de-France, Ruralité en fête devrait battre tous les records cette année, après une édition 2020 en demi-teinte en raison de la pandémie. Quelques 150 stands seront présents, de l'armurier aux équipements de chasse et de loisirs en passant par l'artisanat d'art, les produits locaux ou les associations et acteurs qui œuvrent en faveur de la préservation des milieux naturels (ONF, associations de chasse spécialisées, fédération de pêche, institutions,...).

Une multitude d'animations tout au long du week-end !

Cette année, le ring s'animerá en permanence. Démonstrations de chiens (recherche du gibier blessé, chiens d'arrêt,...), défilés des équipages de vénerie, spectacle de fauconnerie, pour ne citer que ces animations, et surtout un spectacle

de cascades et de voltiges équestres proposé par Mario Luraschi et son équipe vous attendent.

• Spectacle équestre de Mario Luraschi

Dresseur, cascadeur, écuyer, meneur, voltigeur mais aussi sellier, soigneur... Mario Luraschi est un véritable homme orchestre du cheval !

Lui seul sait dresser les chevaux pour en faire de véritables acteurs de cinéma. Il a l'art d'apprendre à ses chevaux à se jeter dans les flammes, tirer une calèche au triple galop, se retourner, se cabrer ou... faire le mort.

Trois fois par jour, le samedi et le dimanche, Mario Luraschi et son équipe proposeront au public d'impressionnantes cascades et montreront les facultés insoupçonnées de leurs fidèles complices.

• Spectacle de fauconnerie

La Fauconnerie Marche proposera des spectacles de fau-

connerie de vol libre, ludiques et pédagogiques avec huit oiseaux de proie diurnes et nocturnes.

Pendant le spectacle, les fauconniers prêteront leurs gants aux spectateurs pour que, l'espace d'un instant, ils soient transportés à travers cet art ancestral qu'est la fauconnerie.

Ils répondront aux questions avant et après le spectacle pour offrir de réels moments d'échange avec le public.

• Ferme pédagogique et balade à dos d'ânes

Les enfants vont adorer ! La ferme pédagogique « Le Pré aux Ânes » et ses nombreux animaux seront présents. Vaches, moutons, chèvres, cochons, poneys...

On ne se lasse pas de les faire découvrir aux plus jeunes.

Les ânes de la ferme emmèneront également en balade les enfants qui le souhaitent et un manège permettra à tous de se replonger en enfance.



• **Initiation au tir à l'arc**

Voilà une belle occasion d'essayer le tir à l'arc... Les membres des associations des chasseurs à l'arc des Hauts-de-France initieront les personnes sur des cibles fixes et 3D.

• **Jeux picards en bois**

Les membres de l'association FaSoL animeront des parties de jeux en bois géants et proposeront aux enfants des ateliers de fabrication d'animaux en bois.

• **Le son d'une trompe**

Pourquoi ne pas essayer de sonner dans une trompe de chasse ? Ce n'est pas aussi facile que cela en a l'air ! Mais les associations de sonneurs vous y aideront.

• **Cinématir**

Laissez-vous aller à une expérience de tir inédite avec un simulateur qui offre un large choix pour s'essayer au tir et à la chasse sur écran 3D.

• **Les pêcheurs à la fête**

La Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection des milieux aquatiques présentera les poissons de notre région et sensibilisera le public aux différentes techniques de pêche grâce à un simulateur.

• **Produits des Hauts-de-France**

Des producteurs locaux des cinq départements de la région seront présents pour faire découvrir leurs produits artisanaux et régaler les papilles des visiteurs.

• **Défilés de vénerie et de chiens de chasse**

Le village des chiens sera présent avec des défilés à la clé. Ils accompagneront, pour certains, les chevaux lors de la présentation des équipages de vénerie sur le ring central.

• **Pôle forêt**

La filière bois sera valorisée par l'intermédiaire d'un village commun à différents partenaires et de nombreuses animations.

• **Fédération régionale des Chasseurs des Hauts-de-France**

Présentation des missions de la Fédération et animations seront proposées, comme des jeux ludiques pour découvrir la faune des Hauts-de-France.

• **Car podium et animations de la Région**

Venez participer à des animations et des jeux avec le car podium aux couleurs des Hauts-de-France !

Des jeux gonflables seront à la disposition des enfants. Quant aux plus grands, ils pourront découvrir des produits du terroir de la région.

• **Pôle équestre**

L'agglomération de la Région de Compiègne présentera son pôle équestre et sera accompagnée, pour l'occasion, de quelques poneys.

• **Chiens à l'honneur**

De nombreux chiens seront présents tout au long du week-end. Des démonstrations seront organisées avec différentes races de chiens de chasse.

On assistera également, le samedi uniquement, à une Régionale d'élevage du Jack russel et du Jack russel parson.

• **Messe de Saint-Hubert**

La traditionnelle messe de Saint-Hubert aura lieu en plein air, en présence des chasseurs et des veneurs, le dimanche à 10 heures.

Toutes ces festivités seront accessibles à tous gratuitement ! En effet, l'entrée à « Ruralité en fête » sera gratuite grâce au soutien de la Région Hauts-de-France.

L'entrée du château de Compiègne sera proposée à tarif réduit le samedi sur présentation d'un ticket remis à l'entrée de la Fête. Elle sera gratuite le dimanche.



INFORMATIONS PRATIQUES

→ Samedi 3 septembre de 9h30 à 19h

→ Dimanche 4 septembre de 9h30 à 18h

Parc du Château de Compiègne

Entrée gratuite
Restauration sur place



L'aide à domicile sur-mesure à Compiègne

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide à
l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

03 65 69 01 15

108 Rue Saint-Lazare
60200 Compiègne



petits-fils.com

**OUVERTURE
SEPTEMBRE 2022**

MONTANA

Cultivez votre jeunesse

cryptone.022

**LE
BONHEUR
A UNE
ADRESSE***



**RÉSIDENCE SERVICES SENIORS
VENEZ VISITER !**

*3 AV. DU 25^{EME} RGT. DU GÉNIE DE L'AIR - COMPIÈGNE

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS



03 75 24 11 00

RESIDENCES-MONTANA.COM

« Tous Unis pour la Cité » fête sa 10^e édition

Initiée par les étudiants de l'UTC, l'opération « Tous Unis pour la Cité » menée lors des journées de l'intégration en partenariat avec la Ville de Compiègne, permet à tous les nouveaux étudiants arrivant sur le territoire de s'engager, dès la rentrée, dans des actions utiles pour la cité.



Jeudi 1^{er} septembre, plusieurs centaines d'étudiants seront mobilisés et déployés dans la ville et les communes de l'ARC sur des chantiers d'ordres technique, écologique, culturel, social ou sociétal, encadrés par les partenaires de l'opération, acteurs impliqués dans la vie socio-économique et environnementale du territoire. Ce sera aussi l'occasion de faire découvrir à ces étudiants, venus de tout l'hexagone, la grande richesse de notre patrimoine local.

Parallèlement, se tiendra de 9h30 à 16h30, place de l'Hôtel de Ville et dans la rue Saint-Corneille, un village de la citoyenneté et de la solidarité, où étudiants et habitants pourront aller à la rencontre des partenaires présents pour découvrir différentes valeurs d'engagement associatif, civil ou militaire (pompiers volontaires, réservistes dans la garde nationale, la gendarmerie, OPEX, don du sang,...) et participer à de nombreuses animations : sensibilisation aux gestes écoresponsables et au développement durable, handicap, prévention routière, gestes qui sauvent...

À 11h, les clés de la ville seront remises officiellement aux étudiants, en présence des élus, place de l'Hôtel de Ville.

Plus d'information sur :

 @TousUnispourlaCite



Temps fort
Grande « Clean Walk* »
OUVERTE À TOUS

Promenades accompagnées pour découvrir la forêt de Compiègne et procéder au ramassage des déchets, en partenariat avec l'Office National des Forêts, la Sauvegarde du Patrimoine des Forêts du Compiégnois et les services de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Départs échelonnés par groupes de 10/15 personnes entre 13h30 et 15h au départ du carrefour du Point du jour (balades d'environ 1h30)

*Rando nettoyeuse



Voulez-vous estimer, acheter ou vendre un bien immobilier ?

Avec + de 600 projets réalisés en 2021 et nos 40 collaborateurs, bénéficiez de la synergie de 4 agences expérimentées.

- 📍 Compiègne
- 📍 Lacroix St-Ouen
- 📍 Ressons-sur-Matz
- 📍 Thourotte



CENTURY 21
 Infinity

- DEPUIS 2002 -

www.century21.fr

VOTRE NOUVELLE RÉSIDENCE À **COMPIÈGNE**

L'Estacade



 **PICHET**

01 44 51 95 95

pichet.fr



PARIS - GARE DU NORD
à 40 minutes en TER



Espaces extérieurs
PRIVATIFS

**La proximité
avec le choix Auchan**

**Livraison à
domicile
GRATUITE**

à partir de
**76€
d'achats***



03 44 86 03 06

47/49, rue N.D. de Bon Secours - COMPIÈGNE

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30**,
le vendredi et samedi de 8h30 à 21h00**
et le dimanche de 9h00 à 12h30**.



* Voir conditions en magasin. ** Fermeture des accès 15 minutes avant.



rejoignez-nous !

Auchan
www.auchan.fr

MAJORITÉ

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis Compiégnois,



Que j'ai plaisir à vous avoir retrouvés le 19 juin dernier : Merci à chacune et chacun d'entre vous de m'avoir permis, en me réélisant député de la 5^e circonscription de l'Oise, de continuer à vous servir, d'être à votre écoute dans la "proximité et le dévouement", comme le rappelait mon slogan de campagne.

Étant à votre disposition, n'hésitez pas à me faire part de vos demandes, de vos remarques, de vos suggestions.

Mes permanences compiégnoises sont ouvertes à chacune et chacun, du lundi au samedi. Vous pouvez me joindre moi-même ou mes attachés parlementaires au 03 44 42 19 78 et à l'adresse mail : pierrevatin@hotmail.com

Je vous souhaite une bonne rentrée 2022 et une belle fin d'été à Compiègne !

Amitiés.

Pierre VATIN

*Député de l'Oise
Conseiller municipal de Compiègne
et de l'Agglomération
de la Région de Compiègne*

Tout en étant conseiller municipal et d'agglomération de Compiègne, mon mandat de député me permet, à l'Assemblée Nationale, de défendre le bon sens et l'intérêt général de mes concitoyens, quel que soit le sujet, local ou national. Comme d'habitude, j'essaierai d'apporter une réponse à vos questions.

À Compiègne, autour de Philippe Marini, notre maire, toute l'équipe municipale est toujours mobilisée à votre service et à votre écoute. Vous le savez.

Certains ont pu me faire part de questions de voisinage, de vie quotidienne, de sécurité. À chaque fois, nous tâchons de vous apporter rapidement une réponse, en lien avec les services compétents de la ville, du Conseil départemental ou régional et de l'État.

Et pour les dossiers techniques, dans la mesure du possible, de vous donner un calendrier d'intervention pour des travaux d'ampleur ou onéreux. Je pense à un exemple récent de demande, par les riverains, de modernisation du réseau d'éclairage public dans une rue où il commence à être très ancien ! Un calendrier prévisionnel a pu être donné et rassurer ainsi les habitants sur l'attention qui leur est portée et les travaux à réaliser dans leur rue.

Le domaine de la Prévention en Santé à Compiègne : un exemple



Présente dans tous les départements et soutenue par des bénévoles et professionnels, l'association France Alzheimer poursuit ses ambitions : celle d'apporter aux familles touchées par la maladie

et maladies apparentées, des solutions immédiates pour mieux vivre et accepter ce diagnostic.

Une Charte Ville Aidante Alzheimer a été signée entre la Mairie de Compiègne et l'Association France Alzheimer et maladies apparentées le 13 novembre 2020. Cette signature a engagé la ville à soutenir activement les actions de cette association.

Ce travail conjoint a induit une réelle dynamique entre la Mairie et cette structure.

Un café mémoire est organisé tous les mois. Cette réunion conviviale, libre et gratuite est organisée pour les patients, pour les aidants, elle est animée par une psychologue et un bénévole local. Cette action rencontre un franc succès car de nombreuses familles s'y rendent, soit avec un conjoint touché par cette maladie, soit pour dire son isolement, sa lassitude, sa fatigue ou tout simplement rencontrer du monde et créer du lien.

Ce moment implique **d'écouter attentivement chaque participant**. Une psychologue veille au respect de cette écoute attentive, respectueuse de chacun.

Conjointement, nous avons organisé une opération de sensibilisation pour une meilleure connaissance de cette pathologie et, plus précisément, sur l'accueil spécifique des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette initiation a été proposée à tous les agents des services municipaux

qui seraient susceptibles de rencontrer des personnes désorientées, dans la rue ou bien en accueil dans nos services.

Cette première expérience sera renouvelée tant l'accueil, l'écoute du public sont importants au sein de notre municipalité.

De plus, lors de la Journée Mondiale Alzheimer, l'association a été présente et disponible pour tous sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

La projection d'un film traitant de l'évolution de la maladie, suivie d'un débat avec la participation de professionnels de santé, a également été organisée. Le débat s'est révélé riche d'échanges.

Pour une efficacité maximale, la ville de Compiègne a mis à disposition un local au parc de Bayser afin que les membres de France Alzheimer puissent recevoir, dans un cadre apaisant, des familles et des malades.

Cette année, et conjointement avec la mairie, une conférence sur la maladie d'Alzheimer aura lieu autour de cette pathologie le jeudi 29 septembre.

Continuer à travailler ensemble avec les structures associatives existantes, permet une synergie des actions qui ne peut qu'améliorer notre santé.

En conclusion je renouvelle cette maxime « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Ce proverbe africain condense en une phrase l'essentiel du principe de notre intelligence collective afin d'améliorer notre santé.

Martine JACQUEL

*Conseillère municipale
déléguée aux relations avec les professions
de santé et au quartier des Sablons*

OPPOSITION

PRÉPARONS L'AVENIR DE COMPIÈGNE TOUS ENSEMBLE (LE PACTE)



Vive la rentrée... sans embouteillages ?

Septembre. Les enfants retournent à l'école et les adultes reprennent le chemin du travail. Ce cycle apparemment immuable se trouve légèrement perturbé par un phénomène

qui prend de l'ampleur ces dernières années : les embouteillages. Toutes celles et tous ceux qui doivent traverser le pont Louis XV, le Pont-Neuf, se rendre à Jean-Paul II ou encore au lycée Pierre d'Ailly savent bien de quoi nous parlons.

Ce sentiment de voir notre ville de plus en plus congestionnée aux heures de pointe est très partagé et ce malgré un usage davantage répandu des moyens de circulation douce et les transports publics gratuits. Loin de n'être

qu'une vue de l'esprit, c'est une réalité qui s'aggrave au regard des projets immobiliers nombreux à Compiègne et aux alentours. Prairie 1 et 2, Camp des Sablons, projet de la gare sont autant de réalisations qui contribuent à étendre et densifier notre agglomération. Loin de nous l'idée de contester le fait que notre ville doit se développer et gagner en habitants pour rester dynamique. Nous ne contestons pas non plus l'idée de s'appuyer sur les « friches » existantes pour construire la ville sur la ville et ainsi éviter la consommation de terres agricoles. Pour autant, il faut agir, car une ville qui étouffe sous les embouteillages est une ville qui perd en attractivité.

Aussi, pour préparer sereinement l'Avenir de Compiègne, nous faisons régulièrement des propositions. Nous appelons à rendre les transports publics et l'usage du vélo davan-

tage attractifs par la construction de parkings de délestage à l'entrée de ville, la mise en place d'infrastructures sécurisées dédiées au vélo et le développement de navettes électriques en centre-ville. En Conseil Municipal, nous avons par ailleurs appelé à la réalisation d'une étude de circulation globale permettant d'anticiper sur la croissance à venir de la population et l'extension de la piétonnisation qui modifient les flux de circulation.

En matière d'urbanisme, il n'y a ni secret ni magie, il n'y a que de l'anticipation. Tout l'enjeu est de mettre nos infrastructures à niveau et d'accompagner le changement des usages. En attendant, bonne rentrée à toutes et à tous !

**Daniel LECA, Sylvie MESSERSCHMITT,
Solange DUMAY, Etienne DIOT,
Emmanuelle BOUR, Anne KOERBER**

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

EAU POTABLE

La question du chloridazone



Depuis 2021, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a intégré de nouveaux pesticides à sa liste des molécules à rechercher dans l'eau potable. Ces nouvelles mesures ont été réalisées sur les différents forages de l'ARC. Les analyses ont révélé la présence de chloridazone et de ses métabolites (formes dégradées ou résidus du chloridazone appelés alors desphényl et méthyl-desphényl) ce qui rend l'eau des forages de l'ARC, à ce stade, non conforme. Pour autant l'ARS n'a pas encore fixé les seuils acceptables de cette molécule dans l'eau potable et aucune valeur maximale n'a été établie à ce jour. Les autorités ont encore peu de retours sur ce pesticide et les seuils de l'ARS sont amenés à évoluer.

Dans l'attente d'une valeur sanitaire maximale qui sera fixée par l'ARS, une valeur transitoire a été fixée. Elle reprend les valeurs sanitaires en vigueur en Allemagne.

Tous les captages de l'ARC sont inférieurs à cette valeur. Aucune restriction de consommation d'eau n'est donc en vigueur.

Par ailleurs, le captage de l'Hospice disposant d'un traitement au charbon actif efficace pour d'autres pesticides, l'ARC est en train d'étudier la performance d'un nouveau type de charbon actif pour savoir s'il pourrait traiter le chloridazone et ses métabolites.

Qu'est-ce que le chloridazone ?

Le chloridazone est un herbicide qui fut utilisé dans l'agriculture jusqu'en 2020. Son utilisation a été interdite par l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire). Il a été principalement utilisé dans les champs de betteraves, ce qui explique sa présence dans l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. Près de 60% de la population de la région serait concernée.

NOUVEAUX COMMERCES



« Atelier 1985 », 3 rue Clément Ader.
Vêtements vintage et créations chez Usine à gaz.



Blocoop Compiègne - Mercières, 3 rue Gaspard Monge. Magasin d'alimentation biologique et d'écoproduits.



Camille M., 31 rue Pierre Sauvage.
Institut de beauté.



Le Délirium Café, 1 place Saint-Jacques.
Bar à bières.



O'delys, rue Saint-Cornille.
Kebab.



Essential, place du Marché aux herbes.
Salon de coiffure.

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Le Conseil départemental de l'Oise recrute des assistants familiaux



Aujourd'hui, 1923 mineurs sont placés sous la responsabilité du Conseil départemental de l'Oise. 40% d'entre eux disposent d'une place en accueil familial chez un assistant familial salarié par la collectivité. Le Département de l'Oise, qui souhaite développer cette modalité d'accueil dans les années à venir, s'est fixé l'objectif de recruter 30 assistants familiaux par an jusqu'en 2028.

Pour favoriser le recrutement des assistants familiaux sur son territoire, le Conseil départemental a décidé de déployer un plan ambitieux doté d'un budget annuel de 2,6 M€ qui s'appuie sur trois axes : une large campagne de communication, mais aussi un assouplissement des critères de recrutement, et la création d'une nouvelle aide destinée aux assistants familiaux.

Le Conseil départemental a ainsi voté la création d'une aide à l'installation pouvant aller jusqu'à 10 000 € par assistant familial nouvellement recruté (depuis moins de 6 mois). Cette aide est destinée à couvrir les dépenses liées aux travaux d'aménagement des espaces dédiés à l'accueil des enfants, tels qu'une chambre ou une salle de bain supplémentaires.

Assistant familial, une mission au service de la protection de l'enfance

Quand le cadre familial se fragilise, ou quand un enfant se retrouve en danger ou en risque de l'être, le Conseil départemental prend le relais et recrute des professionnels prêts à s'engager dans un rôle éducatif et familial auprès de jeunes souvent en quête de repères.

Devenir assistant familial, c'est :

- Accueillir des enfants à son domicile 24h/24
- S'impliquer dans l'élaboration de leur projet de vie
- Apporter aux enfants un cadre éducatif, familial et relationnel
- Favoriser les liens entre les enfants et leurs proches

Toute personne majeure peut être assistant familial. Il faut cependant remplir certaines conditions :

- Être titulaire du permis de conduire
- Disposer d'un domicile en adéquation avec la mission d'accueil permanent de l'enfant
- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit

Plus d'infos sur : oise.fr/devenir-assistant-familial

Contact : 03 44 06 62 55
devenirassistantfamilial@oise.fr

SEMAINE BLEUE

Inscrivez-vous !

La Semaine bleue aura lieu du 3 au 9 octobre. Elle aura pour thème « Changeons notre regard sur les aînés - Brisons les idées reçues ! ».

Comme chaque année, le CCAS de Compiègne vous invite à participer nombreux aux animations proposées dans le cadre de cette semaine destinée à mettre en valeur la place de nos aînés dans la vie sociale.

→ Mardi 4 octobre après-midi

Café-Théâtre animé par Frédéric Morlot au Centre de rencontres de Bellicart, 4 rue de la Bannière du Roi

→ Mercredi 5 octobre, matin ou après-midi (2 groupes)

Visite des Archives de Compiègne par les enfants et adolescents de la Plateforme de Réussite Educative et les personnes

âgées. Un atelier avec la Compagnie de théâtre Acta Fabula, autour de l'histoire de la Ville de Compiègne, vous sera également proposé.

→ Jeudi 6 octobre

• Atelier photographie en partenariat avec le Photo Vidéo Club de Compiègne.

• Mise en lumière des personnes âgées suivant une mise en scène proposée par le photographe et présentation des clichés à l'Espace Saint-Pierre des Minimes, les 15 et 16 octobre, lors d'une exposition organisée par le Photo Vidéo Club de Compiègne.

Renseignements et inscriptions à l'accueil du CCAS au 03 44 40 72 35.

HABITAT

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas !

La consommation énergétique du parc de logements est responsable de 30 % de la consommation nationale d'énergie. Alors que la stratégie nationale bas carbone est de compter un parc de logements rénovés au niveau « BBC rénovation » pour respecter les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050, trop peu de rénovations en maisons individuelles permettent aujourd'hui d'atteindre ce niveau de performance énergétique car trop souvent, des pratiques de rénovation poste par poste perdurent (remplacement uniquement de sa chaudière, des fenêtres,...).

Comment bien isoler son logement ?

Le projet de rénovation doit être intégré dans une démarche globale pour éviter les impasses de rénovation, comme par exemple :

- le remplacement de fenêtres avant de faire une isolation thermique des murs,
- changer sa chaudière avant d'isoler une partie de sa maison,...

La réalisation d'un lot avant un autre limite ou annule l'atteinte de la performance et entraîne un dépassement de la consommation à terme (épaisseur d'un isolant trop faible, système mal dimensionné, création de ponts thermiques, etc).

Dans une rénovation dite « performante », des critères de qualité pour le logement et ses occupants sont pris en compte :

- la santé des occupants (bonne qualité d'air intérieur, humidité relative adaptée) ;
- la préservation du bâti (bonne gestion de la migration de vapeur) ;
- le confort intérieur (températures été et hiver, confort visuel, confort acoustique).

Concrètement, si vous décidez de remplacer votre chaudière, il est nécessaire de connaître au préalable les autres travaux qui seront menés en matière d'isolation et de système de ventilation, sinon le système de chauffage risque de ne pas être adapté et cela générera une dégradation prématurée de l'équipement.

De nombreux postes sont éligibles aux aides ! Le Guichet Unique de l'habitat est là pour vous conseiller, renseigner et orienter vers la meilleure solution pour votre habitation !



Renseignements : Habitat Rénové
 6 quai de la République - Compiègne
 03 44 85 44 95
 contact@habitat-renove.fr
Horaires d'ouverture :
 Du mardi au jeudi de 14h à 18h
 et le vendredi de 10h à 13h.

ARCHIVES

Mémoires vives

Collecte de photographies et recueil de témoignages d'habitants

Les services des Archives et Politique de la ville font appel aux habitants d'hier, d'aujourd'hui et à leur(s) mémoire(s).

Dans le cadre de la préparation d'un ouvrage et d'une exposition qui retracera l'évolution des quartiers de la Victoire/Maréchaux, du Clos des Roses/Jardins et de Bellicart, des années 1950 à 2000, la Ville se donne pour objectif de rassembler des photographies et témoignages d'une époque.

Ces deux projets se veulent participatifs et collectifs. Tout nous intéresse : photographies de commerces disparus ou non, fêtes de famille ou de quartiers, kermesses d'écoles, bals, jeux d'enfants, événements sportifs, constructions ou démolitions d'immeubles, etc. Peu importe le style ou le cadrage !

Vous avez jusqu'au mois de mai prochain pour chercher dans vos souvenirs

Deux solutions pour faire parvenir vos clichés :

- Les déposer aux Archives au 104 rue Georges Guynemer à Margny-lès-Compiègne (contact : 03 44 86 28 10 ou par mail : archives@agglo-compiegne.fr).



- Les déposer au Centre Anne-Marie Vivé (contact : moulim.boumahdi@mairie-compiegne.fr).

Ils pourront alors être donnés ou prêtés le temps de réaliser des copies numériques.

Vous avez également des souvenirs, des anecdotes à raconter ? Nous serons ravis de vous écouter !

Pour toute précision sur cette collecte, ou sur les documents que vous souhaitez donner ou prêter, contactez le service des Archives au 03 44 86 28 10 ou par mail : archives@agglo-compiegne.fr

THÉÂTRE

L'Atelier théâtre de Compiègne reprend ses activités

Après un spectacle intitulé « Tout le monde peut se tromper » donné à l'Espace Jean Legendre en juin dernier avec sa nouvelle troupe d'élèves amateurs, l'Atelier théâtre de Compiègne redémarre ses cours.



Ceux-ci auront lieu à partir du lundi 12 septembre, centre de rencontres de Bellicart, 4 rue de la Bannière du Roi, les :

- **Lundis de 18h00 à 21h00**
- **Vendredis de 15h00 à 18h00**

Cet Atelier théâtre municipal est gratuit. Son but principal est d'enseigner les différentes techniques de la scène (voix, respiration, diction...).

Autour de textes classiques et contemporains, les comédiens amateurs sont invités à venir travailler leurs rôles chaque semaine. Les cours sont assurés par Frédéric Morlot.

Une représentation est prévue chaque année en juin à l'Espace Jean Legendre.

Conservatoire de Compiègne : les cours de théâtre reprennent

Le Conservatoire de Compiègne propose aux adultes et adolescents qui désirent pratiquer le théâtre, un cours hebdomadaire :

- le jeudi de 19h à 20h15 (pour les adultes et les jeunes à partir de 16 ans)
- le samedi de 9h30 à 10h45 et de 10h45 à 12h (pour les 9-15 ans).

Les élèves y apprennent les techniques de base de l'art dramatique et de l'expression orale (voix, diction, articulation, phrasé) ainsi que l'interprétation d'extraits de pièces du répertoire classique et contemporain. Ils peuvent ainsi construire des personnages dans des situations comiques ou dramatiques et développent leurs facultés potentielles (concentration, imagination, aisance corporelle). Cours assurés par Frédéric Morlot.

Inscriptions du 23 août au 2 septembre.

Renseignements :
 Conservatoire de Compiègne
 03 44 86 25 45
 conservatoire@mairie-compiegne.fr



INSCRIPTIONS

Centres de loisirs

➔ Du mercredi

Les centres de loisirs du mercredi reprendront le mercredi 7 septembre 2022 et se termineront le mercredi 5 juillet 2023.

Cette année, cinq centres seront ouverts le mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, avec possibilité de bénéficier d'un service de restauration le midi :

- Pompidou 1 : 3-4 ans
- Jeanne d'Arc : 3-5 ans
- Pompidou 2 : 4-5 ans
- Pompidou B : 6-16 ans
- Hersan : 6-16 ans

Début des inscriptions à compter du lundi 22 août, sur le portail famille.

BRÈVES



Venez tester gratuitement votre audition !

La santé auditive est une préoccupation majeure. En moyenne, un Français sur dix souffre de perte auditive. Des études démontrent aussi les liens entre la perte auditive et les troubles psychologiques et cognitifs, dont la dépression, l'anxiété ou l'isolement. Une perte auditive non traitée peut donc avoir de sérieux impacts.

Dans le cadre de la campagne nationale pour une meilleure audition, un camion de dépistage itinérant spécialement équipé à cet effet proposera des dépistages auditifs gratuits **mardi 6 septembre de 10h à 17h, place de l'Hôtel de Ville**. Une équipe d'audioprothésistes sera présente afin d'accueillir, dépister et informer le public sur l'importance de la santé auditive.

➔ Plus d'informations sur : www.pourunebonneaudition.fr ou au 0800 60 00 60 (service et appel gratuits).



Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredi 14 septembre de 14h à 19h, et samedi 24 septembre de 8h30 à 12h30 dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance à Compiègne. Rens. au 03 44 85 25 08.



Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.



Pharmacies de garde : 3237



SMUR : 15

Permanences

Pierre Vatin, député de Compiègne-sud, conseiller municipal, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans, avenue du Général Weygand.

Les associations en fête

Samedi 10 septembre

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable de la rentrée ! Samedi 10 septembre de 10h à 18h, près de 300 associations vous feront découvrir la richesse et le dynamisme du tissu associatif de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Cette année, près de 300 clubs seront présents à la Fête des associations. Une bonne occasion de mettre en valeur le dynamisme et l'engagement du monde associatif compiégnais, mais aussi pour le public, d'échanger avec les responsables de clubs, de trouver l'activité que vous souhaitez pratiquer tout au long de l'année et pourquoi pas de vous engager en tant que bénévole.

Cette fête des associations s'articulera autour de trois villages où les associations seront réparties par thématiques:

➔ Parc de Songeons

Culture, jumelages, loisirs, jeunesse, quartiers, social, environnement, loisirs.

➔ Parking de la Tour Jeanne d'Arc, rues d'Austerlitz et Jeanne d'Arc

Sport

➔ Salles Saint-Nicolas

Social-solidarité, humanitaire, clubs-services, associations patriotiques.



Un point Information de la Ville de Compiègne et de l'ARC sera situé à l'entrée du parc de Songeons.

Plusieurs points de restauration sur place.

Présentation de clubs, d'équipes sportives, et démonstrations sportives et culturelles auront lieu sur scène.

Bienvenue à Compiègne !

Vous venez de déménager à Compiègne et changer de région implique de se créer de nouveaux repères, de faire de nouvelles connaissances ! Pour passer le cap en douceur et vous permettre de vous intégrer plus rapidement, la Ville de Compiègne vous convie à une réception de bienvenue, samedi 10 septembre. Un accueil personnalisé qui vous donnera l'occasion de rencontrer les élus et de faire plus ample connaissance avec votre ville d'adoption !



Françoise Trousselle
Adjointe honoraire déléguée à l'information et à la communication

9h : rendez-vous est donné aux nouveaux arrivants devant l'Office de Tourisme de l'Agglomération, place de l'Hôtel de Ville, pour une visite guidée de la ville de Compiègne avec un conférencier.

10h30 : à l'issue de la visite, les élus locaux vous invitent à venir les rencontrer dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Une mallette d'accueil contenant des informations pratiques sur la ville et un cadeau surprise vous seront remis sur présentation du carton d'invitation que vous aurez reçu par courrier fin août ou que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie.

Renseignements au 03 44 40 72 00.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr



Nous sommes spécialisés dans les principaux métiers de la sûreté et de la sécurité incendie, pour la protection des biens et des personnes auprès des entreprises et des collectivités.

Nous vous proposons une offre globale de services :

SURETÉ • SÉCURITÉ INCENDIE
PRÉVENTION DES RISQUES • AUDIT
SÉCURITÉ MOBILE ET INTERVENTION SUR ALARME
SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

Parce que chaque client est unique, vous bénéficiez d'une prestation sur-mesure, service d'astreinte 7j/7.

Nous contacter :
03 44 40 87 80 • artus-securite.fr
17, rue Eugène Floquet - 60200 Compiègne

Siège : 5 chemin de la Dîme - 95700 Roissy en France. CNAPS N° AUT-095-2118-11-05-20190455983.
Activité de sécurité privée L.612-14 « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. »

MOBALPA



LA POSE OFFERTE*

DU 8 AU 30 SEPTEMBRE

CUISINES RUGGERI

ZAC de Jaux-Venette

Tél. : 03 44 83 62 62

* Voir les conditions en magasin.